



Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des *familles!*



Chalut **AUTO**

JOLIETTE

Alain Chalut, Président

250, boul. Barrette, Joliette, Québec J6E 6J5

Tél.: (450) 756-1638 Mtl.: (514) 861-4859

Fax: (450) 755-2913

achalutauto@gmcanada.com



LOCATION PLUS



Cadillac



Le Prairiquois

Juin 2009 • Volume 35 Numéro 2

Sommaire

Mot du maire	2
Fermeture des bureaux	3
Les Fleurons du Québec	3
La baignade et la sécurité	4
Programmes gouvernementaux de rénovation	5
Réglementation municipale - Aide-mémoire	6
Services des incendies de Joliette	7
Bienvenue à la bibliothèque municipale	8
Bibliothèque NDP	10
Piscine municipale et jeux d'eau	11
Vente de débarras	12
Lanaudière Mémoire et Racines	12
Babillard des organismes	13
Numéros importants	18

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741

Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org
Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jeudi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Juillet : Premier lundi

Août : Troisième lundi

Septembre : Deuxième mardi et troisième lundi

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

Distribution gratuite dans tous les foyers
dès sa publication.

Mot du **maire**



Chers Prairiquois,
Chères Prairiquoises,

La belle saison arrive enfin et avec elle le temps propice pour renouer avec les activités extérieures. À ce chapitre, je suis heureux de vous annoncer que la première passerelle cyclable sera en chantier au cours de l'été. Cette première passerelle inter rives sera installée à l'extrémité de l'avenue des Clercs et l'accès en sera facilité par les bandes cyclables qui sont en voie de réalisation le long du rang Sainte-Julie. Vous pourrez donc très bientôt prolonger votre ballade en vélo et ainsi profiter davantage des nombreux bienfaits d'un mode de vie actif pour la santé.

Compte tenu du succès qu'a remporté l'activité « *les jeudis musik'eau* » l'été dernier, nous renouvelons l'expérience cette année. Ce sera donc un rendez-vous au mois d'août, au parc des Champs-Élysées, à venir apprécier la prestation de différents groupes musicaux venus nous divertir.

Je vous invite également à utiliser les nouvelles stations d'exercices aménagées au parc des Champs-Élysées. Voilà une autre belle façon d'adopter un mode de vie sain. Nous ferons la promotion de ce parcours d'exercices en retenant les services d'un animateur au début du mois de juillet. Surveillez les dates à l'intérieur de la présente publication.

La saison estivale est également propice à la réalisation de différents travaux de réfection des infrastructures municipales. À cet égard, le conseil municipal travaille toujours à planifier ses projets en fonction des différents programmes d'aide financière. Nous nous assurons d'avoir tous les éléments en main avant même que les subventions soient disponibles. Nos initiatives nous permettent de positionner Notre-Dame-des-Prairies dans les tout premiers et ce dynamisme nous assure de pouvoir bénéficier d'importantes subventions dès que les sommes sont annoncées. Cette année, des travaux seront réalisés sur la rue Gauthier Nord ainsi que dans le secteur ouest de la rue Curé-Rondeau. Une partie de la rue Jetté est également en processus de demande d'aide financière.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'immense succès qu'ont connu les activités d'ouverture de la bibliothèque municipale en avril dernier. En effet, lors de la journée « portes ouvertes » du 18 avril, tout

près de 1 000 personnes ont participé à une visite animée leur permettant de découvrir la bibliothèque municipale ainsi que la garderie scolaire et le laboratoire de technologies de l'information. La population a pu rencontrer et échanger avec des auteurs prairiquois qui étaient sur place pour faire connaître leurs œuvres littéraires.

Au cours de la semaine qui a suivi, soit du 21 au 23 avril 2009, des activités pour tous les groupes d'âge étaient au programme. La population prairiquoise a bien répondu à notre invitation et a participé en grand nombre à l'heure du conte pour les enfants et aux conférences d'auteurs pour les adolescents et les adultes.

La cérémonie d'inauguration officielle a eu lieu quant à elle, le lundi 27 avril 2009, en compagnie des différents partenaires et invités d'honneur. J'ai profité de l'occasion pour faire un bref historique du développement de la bibliothèque au fil des ans. Appuyé des membres du conseil municipal, j'ai voulu rendre hommage aux partenaires de la première heure, à ceux qui dès le départ croyaient en un service de proximité pour la communauté prairiquoise. Nous avons également souligné l'excellent travail de concertation entre la Ville et la Commission Scolaire des Samares qui a permis d'élaborer ce projet de mise en commun de trois (3) services, soit la bibliothèque municipale, une garderie scolaire et un laboratoire des technologies de l'information, conférant ainsi à cet équipement un caractère intergénérationnel. Cette réalisation est considérée comme un projet tout à fait novateur et unique au Québec.

Dès la première semaine d'ouverture, nous avons pu constater une croissance importante du nombre d'abonnés à la nouvelle bibliothèque. Nous en sommes très fiers et nous invitons tous ceux et celles qui ne l'ont pas déjà fait, à venir visiter les lieux et à profiter de ce nouvel environnement culturel.

Je termine en invitant toute la population à participer en grand nombre aux activités organisées dans le cadre de la Fête Nationale, le 23 juin prochain. Cet événement annuel revêt un caractère de grand rassemblement familial et nous permet d'amorcer l'été en famille et entre amis dans la bonne humeur et la convivialité.

Bonne saison estivale à tous et à toutes!

Alain Larue
Maire



Fermeture des bureaux

Les bureaux de la Ville seront fermés du 20 au 31 juillet inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel municipal.

Il est à noter que le Service des travaux publics ainsi que les Services récréatifs et culturels resteront ouverts durant cette période.

Pour toute urgence qui nécessite l'intervention du Service des travaux publics, vous devez communiquer aux numéros de téléphone suivants : 450 803-3848 ou au 450 757-4562. Pour rejoindre les Services récréatifs et culturels, communiquez au 450 759-7741, postes 232 ou 237.

CONCOURS

Notre-Dame-des-Prairies en fleurs



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies renouvelle pour une 16^e année consécutive son concours « Notre-Dame-des-Prairies en fleurs ».

Comme par les années passées, les inscriptions ne sont pas nécessaires puisque les juges sillonneront toutes les rues du

territoire pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants. Il est également à rappeler qu'un prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.

La ville de Notre-Dame-des-Prairies renouvelle son adhésion aux fleurons du Québec



C'est avec fierté que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies avait obtenu, en 2006, 2 Fleurons, lors de la première édition du programme de classification horticole des fleurons du Québec. Cette cote de classification horticole était valable pour 3 ans, pendant lesquels la Ville a travaillé à harmoniser l'embellissement sur l'ensemble de son territoire, au moyen du rapport d'évaluation des Fleurons du Québec. La Ville, qui a apprécié les avantages de cette formule de reconnaissance motivante, est heureuse d'annoncer qu'elle renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2009, 2010 et 2011.

Il est maintenant temps de voir si nos efforts ont porté fruit et si nous pourrions, tous ensemble, améliorer notre score

lors de la prochaine évaluation des Fleurons du Québec qui aura lieu cet été. Rappelons que les classificateurs visiteront 60% de notre territoire, et évalueront les aménagements qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Des points sont également attribués aux initiatives communautaires et au développement durable.

En renouvelant son adhésion aux Fleurons du Québec, la Ville s'engage dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie, et veut motiver l'ensemble de ses citoyens à faire de même.

Pour avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com



Numéro de téléphone pour trouver un médecin de famille

Le CLSC de Joliette nous informait récemment d'un numéro de téléphone à appeler pour les gens qui sont à la recherche d'un médecin de famille.

Il s'agit du **450 835-4707, poste 3552**, disponible pour tout le

nord de la région. Les gens peuvent s'inscrire en téléphonant à ce numéro, où quelques questions leur seront posées afin de déterminer leur lieu de domicile et l'urgence de leurs besoins. Par la suite, leurs noms sont portés à une liste d'attente centralisée à partir de laquelle les médecins y prennent de nouveaux patients.

La baignade et la sécurité

En quelques secondes, le pire peut arriver. Difficile à croire, pourtant, il suffit de moins de 20 secondes pour qu'un enfant se noie sans avoir poussé un seul cri. Et les victimes sont en majorité de jeunes enfants de moins de 5 ans. Comment éviter alors l'irréparable?

Ne laissez JAMAIS un enfant sans surveillance

Vous vous absentez ne serait-ce qu'une minute pendant la baignade? Confiez la surveillance des enfants à un autre adulte. La présence d'un téléphone sans fil près de la piscine vous évitera de quitter les lieux.

Clôturez adéquatement votre piscine

Installez une clôture impossible à escalader, à ouvrir ou à franchir pour un enfant. Cette clôture agira en tant que barrière physique permanente. Pour un jeune enfant, il ne devrait pas être possible d'accéder directement à la piscine ni à partir de la maison ni à partir de sa propre cour ou d'une cour du voisinage. La plupart des noyades de jeunes enfants se produisent à leur domicile, en dehors des heures de baignade.

Informez-vous auprès de la Ville pour connaître la réglementation en vigueur.

Reconnaissez les signes de noyade

La noyade est l'état résultant de la pénétration de l'eau dans les voies respiratoires. Elle peut survenir en quelques secondes et dans seulement quelques centimètres d'eau. Un enfant en détresse n'appelle pas à l'aide et semble jouer dans l'eau. Son corps est en position verticale, ses bras font des mouvements vigoureux, mais ses yeux expriment la panique.

Apprenez les premiers secours et la réanimation cardiorespiratoire

La réanimation cardiorespiratoire ou le bouche-à-bouche peuvent sauver une vie si ces interventions sont effectuées moins de 10 minutes après la noyade.

Établissez des règles pour votre piscine

1. Ne pas autoriser la baignade sans la surveillance d'un adulte.
2. Ne pas permettre les plongeurs si votre piscine n'est pas conçue à cette fin.
3. Ne laisser aucun jouet dans la piscine en dehors des heures de baignade.
4. Vérifier que les portes sont bien fermées et verrouillées en quittant la piscine.

Marquage de chaussée aux feux de circulation

La Ville procèdera à nouveau cette année au marquage de chaussée nécessaire aux abords des intersections contrôlées par un feu de circulation sur le territoire.

La majorité des feux de circulation fonctionnent à partir de deux principaux paramètres afin de favoriser une circulation des plus fluides possibles. Le premier paramètre consiste à la programmation des différentes phases afin d'allouer les temps minimums et maximums pour les feux rouges et verts dans chacune des directions. Ces phases sont généralement doublées d'un système de détection des véhicules permettant d'ajuster le temps de chaque phase afin de permettre un maximum de fluidité et de réduire les temps d'attente.



Sur le territoire de la ville, cette détection est effectuée à l'aide de boucles de détection installées sous le pavage. Les usagers du réseau routier municipal remarqueront au cours des prochaines semaines le pictogramme ci-contre peint sur le pavage au-dessus de ces boucles de détection.

Certaines de ces boucles sont localisées tout près des lignes d'arrêt à la limite des intersections. **Il est donc important pour les automobilistes d'avancer suffisamment à ces intersections afin que le véhicule soit détecté de manière à assurer le fonctionnement maximal du feu de circulation.**

Programmes gouvernementaux de rénovation résidentielle



Saviez-vous que les gouvernements fédéral et provincial ont débloqué des nouveaux fonds dans le but de créer une reprise économique rapide?

À cet égard, du côté provincial, en plus du programme existant « Rénoclimat », il y aura l'ajout de nouveaux fonds versés sous forme de crédit d'impôt. Cette mesure est cependant en vigueur pour une année seulement.

Du côté fédéral, des sommes supplémentaires ont été attribuées au programme « écoÉNERGIE ». Le gouvernement fédéral a également annoncé un crédit d'impôt pour les travaux de rénovation domiciliaire (CIRD).

Voici quelques informations sur ces programmes :

RÉNOCLIMAT

Rénoclimat est un programme de rénovation éconergétique pour les propriétaires de maisons unifamiliales, jumelées et en rangée. Le programme comprend une évaluation énergétique avant et après les travaux de rénovation et une cotation énergétique de votre maison faite sur place par un conseiller en efficacité énergétique ainsi qu'un accès à de l'aide financière.

Vous devez préalablement effectuer une évaluation énergétique avant de débiter les travaux de rénovation.

Pour connaître tous les détails du programme vous pouvez visiter le site : www.renoclimat.ca

CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL POUR LA RÉNOVATION ET L'AMÉLIORATION RÉSIDEN- TIELLES

Afin de soutenir l'industrie de la rénovation domiciliaire tout en améliorant la qualité de vie des familles, un crédit d'impôt remboursable, pouvant atteindre 2 500 \$ sera accordé pour l'année 2009 aux propriétaires qui confieront à un entrepreneur qualifié la réalisation de travaux de rénovation ou d'amélioration résidentielles sur l'habitation qu'ils occupent comme lieu principal de résidence.

Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, le particulier devra joindre à la déclaration de revenus qu'il produira pour l'année 2009, une déclaration de renseignements au moyen d'un formulaire prescrit. Les pièces justificatives devront être conservées aux fins de vérifications ultérieures par Revenu Québec.

Il est important de s'assurer de l'admissibilité de l'habitation et que les travaux de rénovation et d'amélioration résidentielles soient reconnus pour l'application du crédit d'impôt.

La réalisation des travaux reconnus devra avoir été confiée à un entrepreneur aux termes d'une entente conclue après le 31 décembre 2008 et avant le 1^{er} janvier 2010.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez visiter le site : www.propretairehabitation.info.gouv.qc.ca

ÉCOÉNERGIE

Le gouvernement du Canada fournit maintenant des subventions aux propriétaires qui effectuent des améliorations éconergétiques fondées sur les recommandations des conseillers en énergie.

Seules les maisons qui ont fait l'objet d'une évaluation avant et après les rénovations par un conseiller en énergie agréé sont admissibles aux subventions. Le montant de la subvention est axé sur chacune des rénovations recommandées que vous avez effectuée et sur l'incidence relative de ces rénovations sur l'efficacité énergétique de votre maison. Par exemple, le remplacement de votre appareil de chauffage au gaz par un appareil homologué ENERGY STAR.

Pour connaître tous les détails sur l'admissibilité, consultez le site : www.ecoaction.gc.ca

CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE (CIRD)

Le CIRD est un crédit non remboursable pour des travaux effectués ou des biens acquis pour un logement admissible. Un logement admissible est une unité d'habitation qui est la résidence principale d'une personne ou d'un ou de plusieurs membres de sa famille.

Le crédit sera fondé sur les dépenses admissibles pour des travaux effectués ou des biens acquis après le 27 janvier 2009 et avant le 1^{er} février 2010.

Pour vérifier les critères d'admissibilité au crédit de taxes visitez le site : www.cra-arc.gc.ca/cird

Dans un contexte de ralentissement économique, ces nouveaux fonds mis en place par les gouvernements fédéral et provincial favoriseront une reprise économique rapide. À vous d'en profiter!

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION - Un permis est requis

Vous prévoyez construire une remise de jardin ou un garage, ou encore changer les portes et fenêtres de votre maison? Il vous faut d'abord obtenir un permis ou un certificat d'autorisation préalablement à de tels travaux. Nous vous rappelons également que tous les travaux de construction à l'intérieur d'une propriété, tels la rénovation d'une chambre de bain ou l'aménagement d'une salle de jeux, nécessitent un permis de construction. Pour les travaux de moins de 1000 \$, le permis est accordé sans frais.

La construction, la transformation, la réparation, l'agrandissement et l'ajout d'aménagement paysager et terrassement, de clôture, haie et muret, de remise de jardin détachée de moins de 10 mètres carrés peuvent toutefois être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE

L'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre. En effet, différentes normes s'appliquent pour de telles installations, notamment en ce qui a trait aux marges à respecter. Il est donc important de communiquer avec les Services techniques municipaux avant de procéder à de tels travaux.

L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Nous vous rappelons que les restrictions d'arrosage s'appliquent du **1^{er} mai au 1^{er} octobre de chaque année.**

Les heures auxquelles il est permis d'arroser se situent entre 20 h et 24 h les journées où l'arrosage est autorisé. Les propriétés avec numéros civiques **pairs** peuvent arroser les journées paires de calendrier. Les propriétés avec numéros civiques **impairs** peuvent arroser les jours de calendrier impairs, sauf le 31. Cependant, lorsque l'arrosage est fait au moyen d'un système automatique, pour des périodes d'arrosage préprogrammées ou qu'il est contrôlé par un pluviomètre, l'interdiction d'arroser le 31^e jour du mois est inapplicable.

Le défaut de respecter la réglementation entraîne des pénalités sévères et la Ville verra à prendre les moyens pour la faire appliquer.

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FEUX À CIEL OUVERT OU DANS UN FOYER

Il existe différentes normes applicables en matière de feux à ciel ouvert, feux de joie ou feu dans un foyer, en voici quelques unes :

- Le foyer doit être conforme à la norme CAN/CSA-A405-M87 de l'A.C.N.O.R.
- La distance minimale entre un feu allumé dans un foyer et tout matériau combustible est de 10 mètres (environ 33 pieds).
- Les feux à ciel ouvert nécessitent l'obtention d'un permis et de se conformer à certaines conditions bien précises. **Ils sont interdits dans le but de faire brûler des feuilles, des broussailles ou des matériaux de construction.**

- La fumée d'un feu qui nuit de façon excessive aux occupants des propriétés avoisinantes est interdite. Cette disposition s'applique aussi bien aux différents feux autorisés qu'à l'usage de grills et barbecues pour la cuisson des aliments.

En plus des peines auxquelles s'exposent les réfractaires aux différentes dispositions précédemment mentionnées s'ajoute la possible responsabilité des coûts encourus par la Ville si une personne, par sa déclaration, sa plainte ou son appel, occasionne un déplacement inutile de la part du Service des incendies.

PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, ses bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté.

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritiques, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain.

Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES

La réglementation municipale en vigueur prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle 1 arbre par 12 mètres de façade de terrain doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment.

Certaines essences d'arbre sont toutefois interdites en deçà de cinquante (50) mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété dont le peuplier (blanc, de Lombardie et du Canada), l'érable argenté, le tremble, l'orme chinois et le saule.

Par ailleurs, des dispositions visant à maintenir un contrôle de l'abattage des arbres de 100mm (4 po.) ou plus sont également applicables.

Nous vous invitons à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

Comme des pénalités substantielles pour les contrevenants à l'une des dispositions relatives à l'abattage d'un arbre sont prévues à la réglementation, il est important de bien s'informer préalablement à tous travaux d'abattage.

Construction neuves et rénovées Il faut prévenir le danger.

MESSAGE DE VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Enfin, la belle saison est bien installée et cette période est propice aux rénovations et aux nouvelles constructions résidentielles. Le Service des incendies de Joliette en profite pour rappeler que pour construire sur des bases solides et durables, il faut aussi penser en termes de prévention.

Par exemple, lors de la construction d'un garage attaché à la résidence, il faut impérativement prévoir les éléments suivants : un ferme porte automatique pour la porte entre la résidence et le garage, une garniture étanche autour de cette porte et un détecteur de monoxyde de carbone installé à proximité des chambres. Ces mesures sont nécessaires afin de réduire les risques d'infiltration de monoxyde de carbone dans les habitations.

Au sous-sol, des panneaux de styromousse sont généralement utilisés pour l'isolation des murs de fondation. Ce produit, hautement combustible, doit être recouvert d'une barrière thermique conforme. L'installation de panneaux de gypse fait très bien l'affaire, à un coût raisonnable.

Un incontournable : l'avertisseur de fumée

Pour toute nouvelle construction et pour les rénovations intérieures dépassant dix pour cent de l'évaluation municipale, il est obligatoire d'installer des avertisseurs de fumée électriques à chaque niveau de plancher de la résidence. De plus, ces avertisseurs doivent être inter reliés de façon à faire déclencher tous les avertisseurs lorsqu'il y a une détection.

Un autre élément très important : il ne faut pas oublier d'afficher le plus tôt possible, le numéro civique bien en vue sur le bâtiment



Photo prise sur la rue Éric à Notre-Dame-Des-Prairies

Le Service des incendies de Joliette rappelle que pour construire sur des bases solides et durables, il faut aussi penser en termes de prévention.

afin d'identifier facilement l'adresse, avant et après la pose des matériaux de finition extérieure. Advenant une situation d'urgence, ce sera beaucoup plus rapide et facile de trouver la bonne maison!

Rappelons enfin à tous les bricoleurs qu'il est nécessaire de contacter le Service d'urbanisme de la Ville afin d'obtenir un permis et ainsi s'assurer de respecter la réglementation en vigueur. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la division prévention du Service d'incendie de la Ville de Joliette au 450 753-8194.

Pour information : Carl Gauthier, Chef - Division prévention

Service des incendies de Joliette

733, rue Richard, Joliette (Québec) J6E 2T8 | 450 753-8194

carl.gauthier@ville.joliette.qc.ca

Le déjeuner dans les écoles

Le 29 mai dernier, le conseil municipal renouvelait son activité « Déjeuner dans les écoles ». Les élus(es) municipaux, accompagnés(es) des Services récréatifs et culturels, ont offert le petit déjeuner à tous les enfants des écoles Monseigneur-Jetté et Dominique-Savio.

Monsieur le maire Alain Larue a fait la tournée des classes pour remettre à chaque enfant un cadeau souvenir, soit un virevent

pour les groupes de maternelle et une lampe de lecture pour les plus vieux. Les enfants ont bien sûr été invités à emprunter des livres à notre nouvelle bibliothèque.

Un gros merci à la direction des écoles ainsi qu'aux professeurs pour leur participation à la réussite de cette activité? Merci également au supermarché IGA Crevier pour sa généreuse participation.

Bienvenue à la bibliothèque municipale

C'est le 18 avril dernier que la bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies accueillait les Prairiquois et Prairiquoises à la journée portes ouvertes marquant son ouverture officielle. Dans les jours qui ont suivi, plusieurs activités étaient au programme pour faire connaître ce nouvel équipement culturel à la population.

Voici donc en photos, les activités marquant l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale!



Annabelle Turenne, 6 ans, gagnante du concours de dessin représenté sur le cabas remis aux visiteurs lors de la journée portes ouvertes. Annabelle est en compagnie du maire Alain Larue, de son professeur Josée Jacques et de la directrice des écoles Caroline Lukic.



Des visiteurs écoutant attentivement les explications de l'animatrice « Loonette ».



Les visiteurs étaient nombreux à se présenter à l'ouverture des portes le 18 avril à 13 h.



Des visiteurs au comptoir de prêt.



La section réservée aux enfants appelée « Aire Nicole Mainville » pour souligner l'apport de cette dernière à l'élaboration d'un projet de bibliothèque de proximité.



Le duo à cordes Chantal Marciel et Annie Parent agrémentait la visite d'une ambiance musicale.



Plusieurs auteurs Prairiquois étaient sur place pour faire connaître leurs œuvres.



Le maire Alain Larue s'adressant aux invités d'honneur lors de la cérémonie d'inauguration officielle le 27 avril 2009. On peut voir également sur la photo, madame Véronique Hivon, députée de Joliette et monsieur Jean Dénommé, directeur général de la Caisse Desjardins de Joliette.



La coupure du ruban lors de la cérémonie d'inauguration officielle le 27 avril 2009. Sur la photo, de la Caisse Desjardins de Joliette, Luc Jetté, président du conseil d'administration et Jean Dénommé, directeur général, Véronique Hivon, députée de Joliette, Alain Larue, maire, Jacques Comtois, président du conseil d'administration de la bibliothèque, François Charbonneau, président de la Commission Scolaire des Samares et Odette Breton.

Bibliothèque de la ville de Notre-Dame-des-Prairies

Les Prairiquois et les Prairiquoises peuvent maintenant profiter pleinement des nouveaux locaux de la bibliothèque municipale. Notre équipe de 3 employés et de 25 bénévoles vous attend en grand nombre.

Nous comptons déjà plus de 250 nouveaux membres et cela ne fait que commencer!

Dans votre nouvelle bibliothèque, vous avez accès à :

- Une collection de 21 000 documents, laquelle est toujours en progression
- Une section de DVD et de disques compacts
- Des nouveautés à tous les mois
- Plus de 30 titres de périodiques et 3 journaux quotidiens
- 12 postes informatiques
- 4 postes de recherche (catalogue en ligne)
- Et plus...

Les jeunes de Notre-Dame-des-Prairies n'ont pas été oubliés avec une section pour enfants des plus colorées ainsi qu'un coin ado avec plus de 200 titres!

Ceux qui aiment lire un magazine ou un journal tout en sirotant un café peuvent le faire dans la section des périodiques aménagée à cet effet.

**Notez aussi nos nouvelles coordonnées : 171, rue Jetté, J6E 1H7.
Téléphone : 450 758-3670**

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE



Avis à tous les jeunes âgés entre 7 et 14 ans, le Club des aventuriers du livre est de retour! Au menu, plus de 100 titres sélectionnés réservés pour les membres du Club, des prix à gagner et



des jeux tout au long de l'été. Cela t'intéresse? Inscris-toi au comptoir du prêt, par téléphone ou par courriel au biblio143@reseaubibliocqlm.qc.ca.

Nous vous attendons en grand nombre ! Début du club : le jeudi 25 juin

CLUB DU RAT BIBOCHE

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le club du rat Biboche ne débutera ses activités qu'au mois de septembre prochain. Biboche s'excuse auprès des petits membres de la bibliothèque

HEURE DU CONTE

Surveillez prochainement à la bibliothèque ou sur le tableau afficheur de la ville les prochaines dates de l'heure du conte avec bricolage pour les 3 à 6 ans.

FERMETURE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée tous les samedis après le 24 juin et ce, jusqu'à la Fête du travail, en plus des congés fériés de la Saint-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada. De plus, ajoutons que la bibliothèque sera fermée les semaines du 20 et du 27 juillet.

Tous les employés ainsi que le personnel de la bibliothèque vous souhaitent une belle période estivale!

Julie-Anne D'Aoust, bibl. prof.

La fête des bénévoles

C'est le 1^{er} mai dernier qu'avait lieu la grande fête des bénévoles, fête qui vise à reconnaître l'engagement remarquable des bénévoles au sein de notre communauté. « Parce que le temps, c'est comme l'argent... on fini toujours par en trouver

pour ce qui nous tient vraiment à cœur ! » Félicitation et merci à tous ceux qui ont choisi de trouver du temps pour s'impliquer et participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu!

Les jeudis Musik'Eau

Fort du succès qu'a connu la 1^{re} édition des Jeudis Musik'Eau 2008, la Ville est heureuse de renouveler cette activité des plus appréciées.

Musique, plein air et douceur de l'été se conjugueront encore cette année, les 6, 13 et 20 août, au site enchanteur du parc des Champs-Élysées.

Comme ces spectacles s'adresseront à un public de tous âges, ce sera une bonne occasion de venir y pique-niquer en famille tout en profitant de l'ambiance champêtre de l'endroit.

- Le 6 août nous accueillerons en première partie le Duo Bernier-Trottier (rock/ progressif/orchestral). Le quatuor Macadam Orchestra enchaînera avec ses airs de musique du monde.
- Le 13 août, les Swompards de l'Est (Country/rock)
- Le 20 août les Rebelles (populaire québécois).

Vente de boissons alcoolisées sur le site. Apportez vos chaises. En cas de pluie, les spectacles seront présentés à l'église de Notre-Dame-des-Prairies.

Piscine municipale et jeux d'eau

Venez-vous rafraîchir cet été en profitant de la piscine publique de la ville et des jeux d'eau installés au parc Notre-Dame Est.

La piscine ouvrira dès la fin juin et ce jusqu'à la mi-août (selon la température). Les heures d'ouverture et les tarifs sont les suivants :

Lundi au vendredi :

De 11 h à midi • De 13 h à 16 h • De 18 h à 20 h

Samedi et dimanche :

De 13 h à 16 h • De 18 h à 20 h

LES TARIFS SONT :

Pour la saison : 32 \$ par famille • 21 \$ par adulte
16 \$ par enfant

À la journée : 2,00 \$ par adulte • 1,00 \$ par enfant

D'ailleurs, saviez-vous que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vérifie régulièrement la qualité de l'eau de sa piscine municipale. En effet, des tests de chlore sont effectués à toutes les trois heures pendant les heures d'ouverture. De plus, des prélèvements sont réalisés à chaque semaine et analysés par un laboratoire indépendant pour vérifier, entre autres, la teneur en coliformes.

Bonne baignade!

Parc de planches à roulettes et terrain de basket ball

Le parc de planches à roulettes situé à l'intersection des rues Jetté et 3^e Avenue, ainsi que le terrain de basket ball situé dans le parc Notre-Dame, sont à votre disposition, tous les jours de 10 h jusqu'à la tombée du jour. Venez pratiquer votre sport favori.

Parcs municipaux

Venez passer quelques moments de détente dans nos parcs municipaux. **Tous les parcs municipaux sont ouverts pour la période estivale de 7 h à 23 h.**





Vente de débarras

Tous les citoyens de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 29 et 30 août prochains. Pour les personnes résidants en milieu rural, il vous sera possible de réserver un espace de 15' X 30' sur le terrain de baseball du parc Amable-Chalut. Uniquement pour les personnes ayant réservé un espace sur le terrain de baseball, il sera possible de louer un maximum de 2 tables au coût de 5 \$ chacune (quantité limitée). Les inscriptions se font au Service des loisirs

en personne ou par téléphone avant le 14 août 2009. Une carte sera disponible le matin même à la ferme Régis, au supermarché IGA Crevier et au Marché Philippe. Notez que la Ville autorise une seule vente de débarras au cours de l'année en plus de cette fin de semaine désignée. En cas de pluie, l'activité sera annulée. Pour information contactez le Service des loisirs au 450 759-7741 poste 232 ou 237.

Les stations d'exercices au parc des Champs-Élysées

Un tout nouveau parcours d'exercices physiques est maintenant à la disposition des adolescents et des adultes de Notre-Dame-des-Prairies. Les 10 stations ont été aménagées à l'ombre d'un sentier naturel afin de vous permettre de vivre une expérience des plus agréables. Un entraîneur sera sur place les mardis et jeudis de 10 h à 11 h et de 18 h 30 à 19 h 30 et ce, du 29 juin au 10 juillet 2009.

Lanaudière Mémoire et Racines



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies a décidé de soutenir la 15^e édition du **Festival Mémoire et Racines** en adhérant au **Club des 100**.

Ce club regroupe jusqu'à 150 individus, entreprises, institutions ou associations qui soutiennent financièrement l'organisme **Lanaudière Mémoire et Racines** en y adhérant.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies contribue donc ainsi à la tenue de la 15^e édition du Festival Mémoire et Racines et, à cet égard, nous invitons la population prairiquoise à profiter de cette activité qui se tient tout près de chez nous.

LE FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES : 15 ANS, LE VENT DANS LES VOILES!

www.memoireracines.qc.ca

Du 22 au 26 juillet 2009
Centre-Ville de Joliette et Parc Saint-Jean-Bosco
à St-Charles-Borromée

450 752-6798 | 1 800 810-6798 | festival@memoireracines.qc.ca

Le Festival Mémoire et Racines fête son 15^e anniversaire à coup de... cœur! Lauréat régional 2009 du prestigieux Grand Prix du Tourisme Québécois dans la catégorie Festivals et événements de moins d'un million, l'organisation fait les choses en grand, en présentant une programmation des plus rehaussées composée d'artistes qui ont constitué de véritables coups de cœur au fil des quinze dernières éditions. *La Volée d'Castors* et la *Sinfonia de Lanaudière* dans un spectacle spécial 15^e, *Galant tu perds ton temps*, *Norouet*, *Les Gitans de Sarajevo*, *Réveillons*, *Crooked Still*, *Laurie Hart* et *Paul Marchand*, *La Famille Cantin* et plusieurs autres artistes partageront avec vous plaisir et passion !

En plus d'y entendre plus de 125 artistes de musique folk et traditionnelle, on peut s'y procurer des produits dérivés du Festival, des CDs des artistes de la programmation, des produits des meilleurs artisans de la région, déguster de bons petits plats, profiter d'un site enchanteur et jouer de la musique entre amis. Pour vivre une expérience unique et inoubliable... le FMR. Dès juin, procurez-vous le **programme du Festival** au kiosque d'information touristique le plus près de chez vous, au bureau de Lanaudière Mémoire et Racines, au 200, rue de Salaberry, bureau 123 à Joliette, ou visitez le www.memoireracines.qc.ca.

15 ans, on vous attend!

Fabrique Notre-Dame-des-Prairies

La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies est devenue le 1^{er} mai dernier la locataire des locaux devenus vacants dans l'ancienne école Notre-Dame-des-Prairies. Le service de garde et la bibliothèque ont en effet pris possession de leurs nouveaux locaux.

La paroisse de NDP, en collaboration avec l'équipe pastorale du Grand Joliette, et en collaboration avec les 4 autres paroisses du Grand Joliette, implantera dans ces locaux le Centre de catéchèse du Grand Joliette.

Les travaux d'aménagement sont déjà en cours et le comité d'implantation de ce centre espère les terminer pour le 1^{er} juillet prochain.

Pourquoi installer un Centre de catéchèse? Devant les changements de société concernant l'enseignement religieux catholique dans les écoles du Québec, l'Église s'est définitivement mise en route et propose maintenant aux familles des parcours d'éducation de la foi et la préparation aux sacrements de l'Initiation Chrétienne (Pardon,

Eucharistie, Confirmation). À travers des rencontres animées (récits bibliques, chants, expression corporelle, bricolages, échanges...) les responsables du Service d'initiation chrétienne, souhaitent vivre avec ces jeunes enfants des activités qui leur feront rencontrer Jésus, comme source d'amour, de vie et d'espérance.

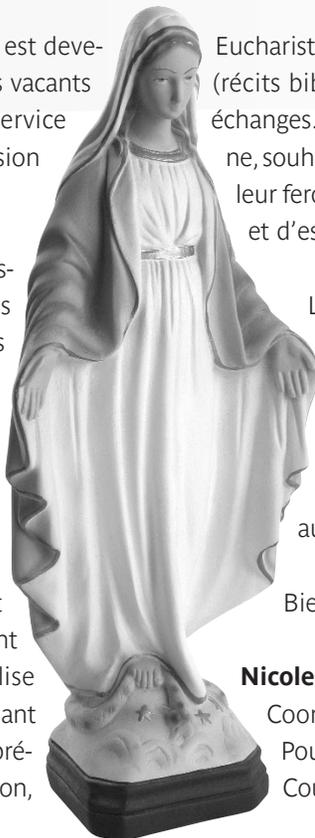
Le Centre de catéchèse accueillera également l'école de formation de la relève musicale, la pastorale jeunesse, etc.

Le centre sera en opération pour la rentrée de septembre et des portes-ouvertes seront organisées au moment de l'inauguration officielle.

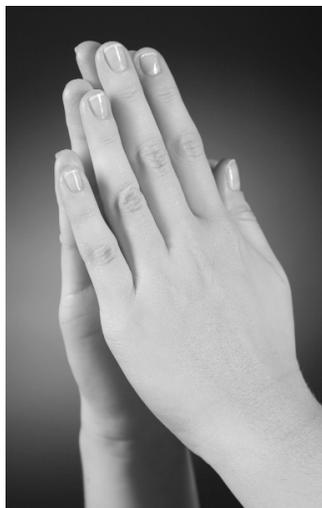
Bienvenue à tous et toutes.

Nicole Desmarais Bourassa,

Coordonnatrice en pastorale paroissiale
Pour information : 450 756-4833
Courriel : coor-pastorale@videotron.ca



La P'tite Pasto, pour les enfants de 2½ à 6 ans



À partir du samedi 12 septembre 2009, nous proposons La P'tite Pasto aux tout-petits accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent ou adulte signifiant pour l'enfant).

À travers le jeu, le chant et le bricolage, l'enfant découvrira les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et sera doucement introduit à la présence de Dieu et aux valeurs chrétiennes; le tout, dans un langage adapté à son âge et dans un climat de plaisir!

Le thème de l'année: « Tu es un cadeau! ». À travers les catéchèses et les bricolages de chaque rencontre, l'enfant découvrira à quel point sa vie et celle des autres est importante.

Nous sommes installés au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. L'activité a lieu de 9 h 30 à 11 h, aux 15 jours. En plus des groupes du samedi, il y a un groupe le mercredi et un groupe le dimanche. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour l'automne auprès de Nicole Morin Gagnon. Pour en savoir davantage, communiquez au presbytère, au 756-4833.

Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17 du Grand Joliette



La Maison des Jeunes est un lieu de rencontres qui permet aux jeunes de mettre sur pied diverses activités et d'y participer, d'échanger, de donner son opinion, de se confier, etc. Peu importe l'école fréquentée, la ville habitée, la situation personnelle, etc. **tous les adolescents(es) âgés(es) de 12 à 17 ans** qui s'engagent à respecter le mode de vie, sont les bienvenus à fréquenter la MDJ Café-Rencontre... et c'est GRATUIT!

Tu fréquentes la MDJ, tu as des responsabilités.

Voici le MODE de VIE :

- Je m'engage à respecter les personnes indépendamment de leurs styles, goûts et opinions,
- Non-sexisme, non-racisme, non-violence,
- Je respecte les lieux et les équipements, je collabore à l'aménagement et à l'entretien,
- Je m'implique dans les structures démocratiques : comité, sondage, etc.,
- Je m'applique à préserver une bonne réputation à la Maison des Jeunes,
- Je ne dois pas consommer, posséder ou être sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

Nos activités à venir...

- **Comité ÉTÉ** : Viens voir notre calendrier d'été : camping, baignade, trou de fée, canot/kayak, sports, jeux, activités inter-MDJ, randonnées, vélo, cuisine, arts, etc., préparé par les jeunes!
- **Collecte de bouteilles à N.D.P.** : Préparez vos sacs, nous ramasserons canettes, bouteilles de verre et de plastique. Nous

serons identifiés avec des chandails de la MDJ. Samedi 20 juin de 9 h à 16 h. Besoin de jeunes et bénévoles adultes, contactez-nous...

- **Assemblée Générale Annuelle (AGA)** : Citoyens de N.D.P, vous êtes conviés à l'AGA de la MDJ Café-Rencontre... présentation, visite, goûter, etc. Mardi 30 juin dès 18 h 30 à la MDJ (gratuit).
- **LAVE-AUTO** : Venez encourager les jeunes, le samedi 4 juillet aux Galeries Joliette (en face de la SAQ)
- **FÊTE FAMILIALE** : Activités pour enfants, ados et parents maquillages, jeux d'eau, spectacles, graffitis, etc. GRATUIT pour tous, samedi 11 juillet dès 10 h au terrain de soccer derrière la MDJ.
- **Tournoi amical de volleyball de plage** : Venez encourager gratuitement les joueurs au terrain de Jolibeach (Centre Alain-Pagé). Animation, tirage, nourriture sur place! Samedi 8 août dès 10 h.

Tiens-toi informé... appelle-nous ou viens-nous voir!

PROJET SPÉCIAL : BÉCIK JAUNE

La flotte de 25 « béciks » est maintenant lancée sur le territoire du Grand Joliette, cherchez le JAUNE!

Le projet « Bécik Jaune » vise à mettre à la disposition de la population un moyen de transport actif et écologique qui est accessible et gratuit.

Nous comptons sur la collaboration de toute la population pour faire de ce projet une réussite!

Pour se déplacer, pour bouger ou pour visiter, pensez BÉCIK JAUNE!

Pour plus d'informations, contactez Pierre Vachon au 450-756-4794.

La Maison des Jeunes est située au 34, 1^{re} Avenue, 2^e étage à N.D.P.

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES :

- Mercredi : 18 h à 21 h
- Vendredi : 18 h à 22 h
- Jeudi : 18 h à 21 h
- Samedi : 13 h à 22 h

HORAIRE ESTIVAL À VENIR...

Bonjour à tous nos amis bridgeurs et bridgeuses

Cette année notre session se terminera le 16 juillet et ne reprendra que le 3 septembre. C'est toujours un plaisir de vous accueillir le jeudi soir à 7 h 15.

A l'automne, nous donnerons des cours, à vous d'en profiter! Nous espérons que plusieurs voudront se joindre à nous pour ce jeu des plus intéressants. En jouant au bridge, nous faisons tra-

vailler notre mémoire ainsi que notre jugement. Le bridge est une passion pour plusieurs et permet de belles rencontres d'amitié. En attendant, nous vous souhaitons une belle saison d'été et surtout du beau temps.

Le comité du Bridge de la Rive N.D.P.

Les scouts de Notre-Dame-des-Prairies

Le Groupe scout Notre-Dame-des-Prairies existe depuis 1969. Nous avons deux unités mixtes, soit les Louveteaux et les Éclaireurs. Ils se réunissent une fois par semaine et participent à deux camps par année.

Merci aux parents qui prennent part à nos activités de financement (pont payant, bazar).

Pour tous renseignements, communiquez avec Simon Laroche, président, au 450 760-3257.



Partage Notre-Dame-des-Prairies

Je remercie les personnes qui ont travaillé à la préparation du Bazar 2009 et qui y ont consacré temps et énergie. Cette activité est un moyen de financement pour les organismes et nous remercions toutes les personnes qui nous ont encouragés.

Partage Notre-Dame-des-Prairies a clôturé la saison par un dîner au restaurant qui a eu lieu le mardi 9 juin 2009 et par le bingo au Centre communautaire. Nous faisons relâche au mois de juillet et août. Il y aura des élections en juin 2009.

Bonnes vacances à tous les bénévoles et bénéficiaires. Revenez-nous en pleine forme en septembre prochain. Les téléphonistes de Partage communiqueront avec les bénéficiaires en septembre prochain.

Carmen Bourque, présidente, 450 756-1888 et Estelle Pichette, vice-présidente, 450 756-8207

Babillard des organismes



Société Saint-Vincent-de-Paul

La récession économique qui frappe le monde entier a des répercussions sur les personnes démunies. Leurs demandes d'aide ont augmenté au cours des récents mois. Par exemple, nous avons répondu en janvier à 7 appels de familles et à 13 appels en février. Pour les mois de mars, avril et mai, la situation s'annonçait semblable et même plus dramatique encore pour certaines personnes.

À toutes les personnes et familles qui désirent être aidées, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Notre-Dame-des-Prairies vous invite à prendre les informations suivantes en note.

OÙ APPELER?

Toutes les demandes d'aide en nourriture ou autres besoins essentiels sont reçues par une téléphoniste à notre Centre d'appels qui dessert toutes les paroisses du Grand Joliette (Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée inclusivement). Le numéro de téléphone à appeler est le 450 759-4862.

Fête de la fidélité 2009

À la fin de mai, la communauté prairiquoise a souligné l'amour et l'engagement de 3 couples qui ont accepté d'être des témoins.

A eux seuls, ils comptabilisent 175 années de mariage.

Le comité félicite :

- Mme Liliane Mimi Brûlé et M. Dominique Lebrun pour leur 65^e
- Mme Antoinette Desmarais et M. Maurice Drainville pour leur 60^e
- Mme Thérèse Marcotte et M. Gaston Beauséjour pour leur 50^e

Merci de nous avoir permis de vivre cette belle expérience avec vous.

Nicole et Michel Vézina
Murielle et Serge Landreville.

LE COMPTOIR SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Pour tous vos besoins en vêtements, meubles, appareils électroménagers, et même pour des livres, des revues, des jouets ou de la vaisselle, vous devez vous rendre à notre comptoir de la SSVP sur la rue Saint-Antoine à Joliette.

Des dons sont aussi acceptés concernant les items mentionnés plus haut. Pour livrer ou aller cueillir des meubles ou appareils ménagers, un camion est disponible. Une chute à linge peut recevoir vos sacs de vêtements ou autres. Toute demande peut être faite au numéro de téléphone 450 759-0672.

Il ne faut pas se gêner pour faire appel à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Cet organisme veut aider toutes les personnes qui ne réussissent pas à joindre les deux bouts.

Bienvenue à tous les donateurs autant qu'aux demandeurs d'aide!

Gilles Le Blanc, vice-président
de la Société Saint-Vincent-de-Paul.



Bazar 2009

Grand merci à tous les Prairiquois

Les 25 et 26 avril derniers, le Centre communautaire NDP a vibré, pour la 29^e année consécutive, à son grand Bazar annuel. Année après année, son succès est retentissant. Cette réussite n'est pas due au hasard mais à la participation généreuse de nos partenaires commanditaires qui supportent la centaine de bénévoles qui s'impliquent énergiquement pour que vous, clients et amis du Bazar, veniez y découvrir toutes sortes de trésors.

Un merci est adressé aux personnes qui nous ont remis des puces. C'est une belle façon de redonner une seconde vie aux objets qui ne servent plus. Merci aussi à vous, clients et amis, qui êtes venus bazarder et/ou dîner avec nous. Par votre présence, vous avez contribué à ce franc succès.



Ce faisant, vous avez permis à six organismes de notre ville, de poursuivre leurs objectifs respectifs.

- Les Scouts NDP
- Le mouvement La Relève NDP
- La Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17
- L'Aféas NDP
- Groupe Partage NDP
- Fête de la Fidélité

C'est avec reconnaissance qu'en équipe, tous ensemble, nous vous disons : MILLE FOIS MERCI et à l'an prochain.

Michel Vézina et Maryse Bruneau
Coprésidents

La Relève

Une autre année de Relève s'est terminée avec le noyau-bilan, le samedi 30 mai. Les couples-amis de toutes les communautés du diocèse, leurs jeunes responsables 2008-2009 et les nouveaux jeunes responsables pour 2009-2010 se sont rencontrés pour faire l'évaluation globale de l'année.

Depuis 5 ans maintenant, Michel et moi accompagnons des jeunes gars et filles de 14 à 18 ans. Tous les mardis soirs, de septembre à mai, nous nous retrouvons à notre local.

L'argent du Bazar nous permet de se procurer le matériel dont nous avons besoin tout au long de l'année. (Il y a 4 fins de semaine par année qui permettent à de nouveaux jeunes de se joindre aux relevistes de notre communauté).

En avril dernier, Les Semences d'Amour ont pris part au Relève-show, fête annuelle du mouvement où toutes les personnes relevistes ou non ont rendez-vous, au sous-sol de la cathédrale de Joliette. Nous avons joué au bowling en mai. Ces activités sont

des moyens de ramasser des fonds pour le mouvement diocésain, tout en s'amusant et en permettant une visibilité pour se faire connaître.

Nous reprendrons nos activités en septembre prochain.

Michel et Nicole,
Couple-ami NDP

Semences
d'Amour



Des organismes dynamiques

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
Maryse Bruneau
450 883-5104
- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
Maryse Bruneau
450 883-5104
et Michel Vézina
450 759-9249
- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
Colette Dulong
450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
450 756-0440
- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
Marie-Christine Laroche
450 752-5005
- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
Céline Lafond
450 753-7864
- **CHEVALIERS DE COLOMB**
René Robillard
450 759-1506
- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
Jean-Marc Lefebvre
450 759-2572
- **COMITÉ DE PROTECTION DU VOISINAGE**
Michel Mireault
450 756-8739
- **COMITÉ PARENTS-SECOURS**
Murielle Landreville
450 755-5378
- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
Roch Lasalle
450 753-3741
- **CONSEIL DE PASTORALE PAROISSIALE**
Nicole Morin Gagnon
450 756-4833
- **CROIX-ROUGE**
Claudette Mailhot
450 755-3374
- **FILLES D'ISABELLE**
Francine Mc Donald
450 759-6673
- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Simon Laroche
450 760-3257
- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
Marie-Chantal Bouchard
450 756-4794
- **PARTAGE N.-D.-P.**
(aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
Carmen Bourque
450 756-1888
- **REGROUPEMENT DES ARTISTES ET ARTISANS ART-EN-CIEL**
Georges Monette
450 759-0896
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
(mouvement d'entraide aux démunis)
Julien Rainville
450 753-5510

Numéros importants

9-1-1

POUR LES URGENCES
9-1-1



AMBULANCE
450 759-1312



POLICE (appels courants)
450 759-5222



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE
450 759-6116
1 866 277-3553



POLICE (Info-Crime)
1-800-711-1800



POMPIERS
(information et conseils de prévention)
450 753-8154



L'INSPECTEUR CANIN INC.
450 756-4791

